

Département du Nord

EXTRAIT

Arrondissement de LILLE

DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL

Canton de Annœullin

MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'OSTRICOURT

**COMMUNE D'OSTRICOURT**

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf avril à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal d'OSTRICOURT se sont réunis en Mairie, en séance ordinaire sous la Présidence de Monsieur Bruno RUSINEK, Maire, suite à la convocation qui a été faite, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Effectif légal :	29
Nombre de conseillers en exercice :	29
Nombre de conseillers présents :	25
Nombre de pouvoirs :	1
Nombre de conseillers absents n'ayant pas donné pouvoir :	3

**Étaient présents :** M. Bruno RUSINEK – Mme Valérie NEIRYNCK – M. Jean-Michel DELERIVE – Mme Sylviane JOURDAIN-OPOKA – M Sylvain BEAUVOIS – Mme Christine STÉMPIEN – M. Rabah DEGHIMA – Mme Marylène GALLIEZ – Mme Brigitte RINGOT - Mme Hafida BENFRID-CHERFI – M. Cédric MONCOURTOIS – Mme Henriette SZEWCZYK – M. Jean-Jacques VAN WAELSCAPPEL - Mme Marie-Neige SMIGOWSKI – Mme Aurore THUEUX – M. François POLAK (arrivé à 19h08) -Mme Cécile SENEZ - M. Abdella BOULOUIZ – Mme Aline DESCAMPS – Mme Oihiba VANDERUST- M. Samuel HANC – M. Laurent WORONIN – Mme Cathie KOSCIUSZKO - M. Nordine HAMZAOUI - M. Ludovic MEKIL

**Était excusé :** M. Christian DUQUENNE ayant donné pouvoir à M. Bruno RUSINEK

**Étaient absents :** Mme Coralie SEILLIER  
Mme Magali VANQUELEF  
M. Frédéric CROMMELINCK

Madame Aurore THUEUX a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal

**Date de la convocation :** 12 avril 2024

2024/024 - AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET COMMUNAL EXERCICE 2023

## 2024/024 - AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET COMMUNAL EXERCICE 2023

Le Conseil Municipal, après avoir arrêté les comptes de l'exercice 2023 en adoptant le compte administratif, doit procéder à l'affectation de ce résultat

Il est constaté pour rappel :

- En section de fonctionnement un excédent de **1 364 683,76 €**.
- En section d'investissement un déficit de **- 74 858,62 €**.

Considérant que les résultats de l'exercice antérieur doivent être reportés et cumulés, le résultat de clôture 2023 est donc le suivant :

- *En section de fonctionnement un résultat positif de **1 490 878,01 €***
- *En section d'investissement un résultat positif de **2 286 758,52 €***

Il est donc proposé de reporter l'affectation de ces excédents sur l'exercice 2023 de la manière suivante conformément au projet de délibération joint en annexe :

- **Ligne 001 – résultat d'investissement reporté : 2 286 758,52 €**
- **Ligne 002 – résultat de fonctionnement reporté : 240 878,01 €**
- **Compte 1068 Affectation complémentaire en réserve : 1 250 000 €**

*Rappelle que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication ou de son affichage.*

**COMMUNE DE OSTRICOURT**  
**DELIBERATION DU**  
**CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023**

Le **19/04/2024** **Bruno Rusinek**  
 Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023  
 Considérant

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2023  
 Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2022	VIREMENT DE LA SF A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESULTATS CLOTURE 2023
INVEST	2 361 617,14 €		- 74 858,62 €	2 286 758,52 €
FONCT	526 194,25 €	400 000,00 €	1 364 683,76 €	1 490 878,01 €
	2 887 811,39 €	400 000,00 €	1 289 825,14 €	3 777 636,53 €

Résultat investissement	2023	2 286 758,52 €
RESTES A REALISER	(D)épenses	- 15 015,00 €
	(R)ecettes	829 368,00 €
SOLDE DES RESTES A REALISER		814 353,00 €

CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT	3 101 111,52 €
---	----------------

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,)

Décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/</b>	<b>2023</b>	<b>1 490 878,01 €</b>
Report (excédent ou déficit) du résultat d'investissement (ligne 001)		2 286 758,52 €
<b>Solde disponible affecté comme suit au Budget Primitif</b>	<b>2024</b>	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		240 878,01 €
<b>Affectation obligatoire :</b>		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		<b>1 250 000,00 €</b>
Total affecté au c/ 1068 :		1 250 000,00 €
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/ 2023</b>		
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement du Budget	<b>2024</b>	

Fait à OSTRICOURT  
 Le **19/04/2024**

Délibéré par le Conseil  
 Le 19 avril 2024

Le Maire,

**Bruno RUSINEK**



Nombre de membres en exercice : 29  
 Présents : 25

Suffrages exprimés : 26  
 Abs : 3 Pour : 26 (avec 1 procuration)  
 Contre :  
 Date de la convocation : 12 avril 2024

Certifié exécutoire compte tenu de la réception Préfecture le